

DECLARATION de CONFORMITE CE

Appareil de chargement de Catalyseur CALYDENS®

La présente déclaration de conformité a pour but de vérifier que l'appareil Calydens répond à la directive machines 98/37/CE.

Un rapport de vérification de conformité a été effectué par le **BUREAU VERITAS** sous le N° 01885172-00001-00001-00001

Déclaration formulée par :

Nom : **CREALYST**

Adresse : 3ter, rue de la Forme - 78420 Carrières sur Seine - France

Dénomination	Système de chargement de catalyseurs
Constructeur (nom / adresse)	CREALYST 3ter rue de la Forme 78420 CARRIERES SUR SEINE - France
Responsable de la mise sur le marché (nom / adresse)	CREALYST 3ter rue de la Forme 78420 CARRIERES SUR SEINE - France
Modèle / Type	CALYDENS 5000(S) à 6000(S) De 12 à 20 m3/h de particules
N° de fabrication/Série	Identification sur chaque appareil
N° attribué par l'utilisateur	Identification sur chaque appareil
Lieu d'utilisation	Système destiné à une utilisation dans le secteur pétrolier ou céréalier entre autres
Date de mise en service à l'état neuf	2008
Date de mise en service dans l'établissement	2008

Nous déclarons que les produits désignés ci-dessus sont conformes aux dispositions de la Directive machines 98/37/CE (26/06/1998).

Nom : *Bernard POUSSIN*

Date : le 09/07/2008

Qualité : Directeur Production, Sécurité

Signature :